



14
Quatorzième
www.mairie14.paris.fr

ATELIERS PARTICIPATIFS:

17 novembre à 19h00

> Pôle d'activité Maurice Noguès
5, avenue de la Porte de Vanves (annulé)

2 décembre à 19h00

> Mairie annexe, salon Leclerc
2, rue Durouchoux

15 décembre à 19h00

> Mairie du 14^{ème}, salle des mariages
atelier optionnel

Compte-rendu du 2^{ème} Atelier du 15 décembre 2010

le cœur du quartier « Broussais »

aménagement des espaces publics
du site de l'Hôpital Broussais à Paris 14ème



SYNTHESE DU 2^{ème} ATELIER

atelier du 15 décembre 2010

L'atelier s'est tenu, avec un nombre important de personnes, représentants les composantes attendues pour la participation. L'équipe municipale, la Maîtrise d'Ouvrage et l'équipe de Maîtrise d'œuvre étaient présentes.

Déroulement de l'atelier

L'atelier s'est déroulé de 19h30 à 21h00.

Le premier Adjoint M. Jean-Paul MILLET introduit l'atelier, en présence de Monsieur le Maire.

L'atelier se déroule en 3 temps.

Temps 1 : Suite à l'atelier 1 un panorama des points apparus comme consensuels est exposé par M. VILLIEN (Th1). Il s'agit des 4 principes structurant le projet : le grand tapis vert, les salons, les rues parcs, le parvis de la Chaufferie.

Les points suivants ont été validés également :

- La Petite Ceinture ne sera pas couverte. Seuls les bords de la trémie seront retraités.
- Rue des Arbustes : des stationnements longitudinaux seront programmés côté immeuble. Leur nombre est présenté dans la suite de l'atelier.
- Rue des Mariniers : l'assemblée est favorable à l'introduction de plantations d'arbres (solution 3 présentée).

Temps 2 : De nombreuses précisions sont apportées et soumises au débat. La présentation du diaporama est faite par Mlle SANGRIGOLI et M. LARIVIERE. Les plans de la rue des Mariniers, de la rue des Arbustes sont examinés. Une perspective explicite la traversée du grand tapis vert dans le prolongement de la rue des Mariniers.

Temps 3 : Autres débats. Les salons et le parvis de la Chaufferie sont soumis au débat avec des détails supplémentaires par rapport à la présentation du 2 décembre 2010.

SYNTHESE DU 2^{ème} ATELIER

atelier du 15 décembre 2010

Débats

Les débats s'engagent, coordonnés par M. VILLIEN (Th1).
Monsieur le Maire recadrant plusieurs fois les débats.

Points principaux abordés :

Pour la rue des Mariniers des questions précises portent sur l'extrémité de la voie qui sera reconvertie en espace vert : la dépose de la crèche, le fonctionnement du ramassage des ordures. Des solutions de dépose minute et des emplacements pour les bacs à ordures sont à étudier au niveau du virage de la rue des Mariniers.
La fourchette des emplacements de stationnement potentiels est fixée à 12 -16 places.

Pour la rue des Arbustes la fourchette des emplacements de stationnement potentiels est de 11 à 18 places. L'usage du trottoir devant le foyer est apparu comme à favoriser, donc sans place de stationnement devant celui-ci.

Pour les salons : La grande variété des salons est fort bienvenue. La promenade devra être « fédératrice » et permettre une bonne appropriation. Il s'agira de lieux de rencontres et d'échanges. Les usagers visés sont multiples : jeunes enfants, adolescents, seniors, familles, amoureux, ...
Le Conseil de Quartier souligne l'objectif d'une « multiplicité des expressions » que devra favoriser ces aménagements.

Articulation de l'équipement culturel et des aménagements des espaces publics Broussais : Dans la définition en cours de l'équipement culturel « La Chaufferie » une volonté forte d'ouverture sur le quartier est affichée. Ainsi le concept de « hors les murs » peut trouver à s'appliquer dans l'espace de la promenade plantée. Des événements pourront être organisés au fur et mesure de la vie du centre culturel et investir de manière permanente ou temporaire cet espace.

SYNTHESE DU 2^{ème} ATELIER

atelier du 15 décembre 2010

Suite des points débattus :

Au droit de l'équipement culturel sur la promenade plantée il est souhaité que des activités de celui-ci puissent s'y inscrire. Un « espace de convivialité » est recherché par « La Chaufferie ». Son emplacement sur la promenade ou sur le parvis sera étudié par les architectes.

Pour le parvis il est consensuel d'y planter des arbres. Le « café de La Chaufferie » pourrait s'intégrer dans ce nouveau lieu, mais son emplacement n'est pas déterminé.

Le long de l'équipement culturel côté parvis des extensions temporaires pourraient être conçues sur l'espace public. Le sol du parvis pourrait être conçu pour accueillir ces structures temporaires ainsi que les équipements nécessaires pour permettre l'usage de matériels électriques.

SYNTHESE DU 2^{ème} ATELIER

atelier du 15 décembre 2010

Conclusion par Monsieur le Maire

Monsieur le Maire souligne la bonne participation à ces deux ateliers, sachant que cela n'est pas facile car il s'agit d'une réflexion partielle ne portant que sur les espaces publics.

Monsieur le maire tient à souligner qu'il « acte » le fait que le fonctionnement des rues ne sera pas « irréversible » : si cela ne marche pas comme prévu on changera.

Le principe d'un « poumon vert » est retenu.

Le système des salons est bien pensé pour différents objectifs. Il doit permettre une cohabitation harmonieuse des générations et des goûts, ceci en résonance avec un environnement très minéral.

Enfin le parvis est une « porte du quartier » et devra à ce titre donner une image forte grâce aux nouveaux aménagements.